

ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

contrats de plan État-régions Question écrite n° 48825

Texte de la question

M. Jean-Paul Bacquet souhaite appeler l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer sur l'exécution des contrats de plan État-région (CPER) 2000-2006. Alors que l'exécution des deux précédents CPER avait été réalisée normalement, l'avancement des CPER en cours n'atteint en effet après quatre années que 45 % en moyenne, contre 57 % prévus. Cette tendance couvre de plus des évolutions sectorielles et géographiques importantes. Si les objectifs du ministère chargé de la ville sont globalement atteints, ceux relevant par exemple du transport ferroviaire n'atteignent que 27 %; de même, le taux d'exécution peut varier quasiment du simple au double d'une région à l'autre. Conséquence de cette faiblesse dans l'exécution des CPER, le Gouvernement a admis lors de la présentation du budget 2005 que leur durée serait prolongée d'un an, voire de deux ans. Pourtant, cette situation risque d'avoir des conséquences désastreuses sur la capacité financière des régions qui, fortes de l'engagement ferme de l'État, se sont engagées dans des projets d'infrastructures coûteux nécessitant un indispensable suivi des crédits. En outre, dans la mesure où les régions n'ont aucun moyen de recours contre le non-respect par l'État de ses engagements, où les crédits peuvent faire aisément l'objet d'une décision ministérielle univoque de gels budgétaires, les CPER risquent à terme de devenir de simples déclarations d'intentions, remettant ainsi en cause de manière pérenne la mise en oeuvre de projets indispensables au développement économique local. Dès lors, parce qu'il serait incongru, à l'heure où le Gouvernement entend rendre plus attractif le territoire national, que l'un des outils les mieux à même de remplir cet objectif soit l'objet de sacrifices budgétaires, il lui demande de lui préciser quelles mesures il entend prendre rapidement pour que les CPER 2000-2006 soient exécutés conformément aux engagements fermes pris par l'État lors de leur signature.

Texte de la réponse

Le taux global de mise en oeuvre des crédits de l'État dans les contrats de plan État-régions (CPER) a atteint 55 % fin 2004, ce qui pourrait porter le décalage dans la mise en oeuvre des CPER à un peu plus d'un an. En effet, les CPER connaissent, depuis 2000, un retard lié, d'une part, à une conjoncture économique difficile et, d'autre part, à la complexité de montage des opérations tant sur le plan juridique que technique. Ce retard affecte ainsi, tout particulièrement, les grands projets routiers et ferroviaires. Toutefois, le Gouvernement a confirmé à plusieurs reprises que l'État respecterait ses engagements, même si une période un peu plus longue que prévu sera sans doute nécessaire pour y parvenir. La décision récente du Premier ministre d'ouvrir de nouveaux crédits pour financer le volet routier des CPER traduit la volonté du Gouvernement de tenir au mieux ses engagements. En effet, dès qu'une relance de la croissance a pu être constatée, le Premier ministre a souhaité donner un nouvel élan à la mise en oeuvre des CPER en inscrivant en loi de finances rectificative une enveloppe exceptionnelle de 300 millions d'euros d'aides publiques et de 150 millions d'euros de crédits de paiement. Ce plan de relance, qui est le plus ambitieux depuis de nombreuses années, permettra d'accélérer fortement la réalisation des opérations contractualisées les plus structurantes pour l'attractivité et la compétitivité de notre territoire.

Version web: https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/12/questions/QANR5L12QE48825

Données clés

Auteur : M. Jean-Paul Bacquet

Circonscription: Puy-de-Dôme (4e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 48825 Rubrique : Aménagement du territoire Ministère interrogé : équipement Ministère attributaire : équipement

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 19 octobre 2004, page 8060 **Réponse publiée le :** 15 février 2005, page 1695